



Paris, le 05/01/2016

Protocole 2016/2018 : les enjeux et les moyens

Le 15 décembre 2015, le Directeur Général de l'Aviation Civile a présidé la séance d'ouverture des nouvelles négociations protocolaires. Il a manifesté son attachement à l'unité de la DGAC, puis a posé le plan de la réunion, en 4 chapitres : ambition partagée, étapes de projet et points d'étape, enjeux et objectifs DGAC, prochaines étapes.

En préambule aux discussions, les OS ont lu une déclaration intersyndicale défendant les effectifs à la DGAC. Puis FO a présenté ses grandes revendications ([à consulter ici](#)).

Le DG a accepté que l'on discute des besoins en effectifs pour 2017 et 2018, sans pour autant garantir de résultats à ce stade.

I - ambition partagée

Il est nécessaire de préserver la place de la France en Europe et dans le monde, et développer, dans l'esprit de la COP 21, nos ambitions environnementales. Le désendettement reste un objectif majeur.

Le DG a indiqué que, contrairement au protocole 2013/2015 qui avait prévu de nombreuses fermetures de sites et restructurations, ce protocole serait beaucoup moins structurel et plus organisationnel. En clair, très peu de fermetures de sites en perspective mais des améliorations des organisations existantes pour augmenter la performance. Une meilleure organisation du travail en opérationnel et sur le territoire sera recherchée. L'ENAC sera plus intégrée dans le protocole.

FO souligne les difficultés rencontrées pour les fonctions support administratives du fait de la baisse constante des effectifs. Nous nous opposons aussi à la sous-traitance de l'informatique de gestion (SIGP). Enfin, FO manifeste son opposition aux fermetures de sites, à la DGAC comme à l'ENAC.

II – les étapes du protocole

Des réunions thématiques et bilatérales seront organisées avant une plénière le 18 février. L'objectif visé est **une négociation finale et une signature fin mars**. Des thèmes, récurrents, sont présentés :

- Moderniser les fonctions supports : renforcer l'unité fonctionnelle de la DGAC par des mutualisations (Pôle achats, immobilier, informatique, logistique en région) ; Créer des entités régionales communes rattachables à la DSNA.
 - Maintenir un agent logistique par DSAC-IR, de façon intégrée avec l'entité de la région.
 - Mettre en place un comité directeur régional DSAC-DSNA.
 - Clarifier les processus RH : SIRH à renforcer, répartition des effectifs.



- Rationnaliser les UO, les régies, SFACT, dématérialisation.
- Sécuriser les procédures d'achat, généraliser les téléprocédures avec le guichet unique et le contrôle interne.

Pour FO, il ne faut pas considérer que les fonctions administratives sont toutes informatisables. Il faut avancer sur les sujets logistique et informatique, car les situations locales sont très dégradées. Les fonctions support ne sont pas une variable d'ajustement des effectifs mais un élément essentiel au bon fonctionnement de la DGAC et de l'ENAC.

III – enjeux et objectifs

Les objectifs par direction sont présentés et confirmés : performance de la navigation à la DSNA, adaptation des métiers de la surveillance à la DSAC, évolution réglementaire et économique du transport à la DTA, ancrage dans l'enseignement supérieur pour la DGAC et à l'international pour l'ENAC, maintien et développement de l'expertise au STAC et au SNIA. Pour SSIM, conforter la maîtrise des systèmes d'information, garantie des compétences stratégiques MOA et MOE, serveur et bases de données et administrateur réseau, centrage des personnels sur ces compétences, approche SSI SIGP et navigation aérienne, intégration de la sécurité dans la globale SIGP.

Sur tous ces sujets, FO a rappelé l'urgence du maintien des effectifs tous corps confondus pour assurer, alors que l'activité augmente, une qualité de service adéquate. La DGAC doit trouver une issue à l'interdiction d'embauches d'ouvriers de l'Etat.

On retrouve aussi dans cette liste certains GT du précédent protocole qui n'ont pas été traités.

Au sujet de l'ENAC, FO rappelle les efforts conséquents qu'ont fourni les personnels suite au plan de modernisation du SEFA et à la fusion des 2 écoles. FO met en avant la volonté du gouvernement de promouvoir l'apprentissage, où les centres ENAC ont toute leur place.

L'externalisation des tâches SIGP par SSIM est pour nous irrecevable et contraire aux ambitions de relèvement de la sécurité et de la sûreté des systèmes informatiques de la DGAC. Un courrier a été adressé au Directeur Général le 18 décembre 2015, [à consulter ici](#)

FO signale enfin que le volet indemnitaire du protocole ne doit oublier personne (personnels sous statut FP, DGAC, Equipement, non titulaires).

IV – prochaines réunions et programme protocolaire

Tous les sujets seront étudiés lors de réunions thématiques :

- DSNA : filière technique, filière contrôle, information aéronautique, tour/approche.
- DSAC/DTA : GT surveillance et action territoriale.
- SG : modernisation des fonctions supports, parcours d'experts (20/01/16), simplifications indemnitaires (19/01/16), informatique, action sociale.
- DSNA/DSAC : GT logistique.
- ENAC.

La prochaine plénière aura lieu le 18 février 2016.

